



Développement des Ressources Humaines

Catalogue de formations

2024

Catalogue de formation

Juin 2024



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences

Sommaire

Nos engagements.....page 3

Les formations « Management ».....page 6

- Développer des compétences managériales de proximité
- Adopter des bonnes pratiques managériales pour la qualité de vie au travail
- Réussir son évolution professionnelle managériale
- Développer des compétences de direction
- Améliorer son efficacité organisationnelle et son impact relationnel

Les formations « Cohésion ».....page 12

- Développer des compétences de coopération
- Développer la dynamique d'équipe et renforcer sa cohésion
- Comprendre la dynamique des conflits et les prévenir
- Développer sa communication interpersonnelle

Formations « Changement ».....page 17

- Développer des compétences en accompagnement du changement
- Porteur de projet : Développer des compétences entrepreneuriales

Bilans de compétences (*).....page 20

(): formation éligible CPF*

NOS ENGAGEMENTS

*Accompagner le développement durable de
vos relations humaines*

L'identité de Codicea et de ses formateurs

◇ Des valeurs à votre service

- ★ Créativité ★ Dynamisme ★ Optimisme ★
- ★ Convivialité ★ Proximité ★ Fiabilité ★

◇ Une vision ★

Les relations humaines sont la source de l'innovation et du développement. La démarche de Codicea est avant tout humaine, personnalisée, méthodique, rigoureuse et éthique. Cette démarche repose sur la conviction que le changement dans les relations humaines ouvre des opportunités et des perspectives positives.

◇ Une mission ★

Notre mission est de faire évoluer les relations interpersonnelles pour contribuer au développement innovant de votre organisation et au bien-être de vos salariés.

Nos engagements

- ◇ Le contact humain avant tout !
- ◇ Des formateurs engagés, experts et passionnés à votre écoute et à votre service
- ◇ Un accompagnement personnalisé et une disponibilité tout au long du processus, de l'écoute de vos besoins à l'animation de la formation jusqu'à l'évaluation des résultats
- ◇ Des formations éprouvées et adaptées à vos besoins, vos attentes et vos enjeux présents
- ◇ Des formations en présentiel, à Paris et en Régions, en distanciel, ou en mixte présentiel/distanciel
- ◇ En fonction du domaine, des formations éligibles au CPF
- ◇ Des formations adaptables aux personnes en situation de handicap
- ◇ Des outils de communication simples et adaptés qui ne remplacent pas le contact humain de proximité
- ◇ Un engagement à vous accompagner sur la durée avec fiabilité et en confiance

NOS FORMATIONS « MANAGEMENT »

« Le management est réussi quand les salariés, qui ne travaillent pas pour le plaisir, prennent plaisir à leur travail. » André Comte-Sponville

Développer des compétences managériales de proximité

Code 1 PGM MANAGERPROX

21 heures
6500 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Développer des compétences managériales d'encadrement d'équipe en proximité,
Favoriser le changement, la coopération et transversalité au sein d'organisations à fort enjeu,
Faire évoluer les individus, les équipes et les organisations pour gagner en efficacité.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout manager, ayant (actuellement ou prochainement) une responsabilité d'encadrement, et désireux.se d'apprendre et de progresser dans sa pratique professionnelle.

Pré-requis

Avoir réfléchi à sa pratique de manager et notamment avoir identifié des expériences réussies et les compétences clés développées,
Avoir identifié des expériences difficiles et les compétences à acquérir.
Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme

1. Connaître son rôle et ses missions de manager
 - Identifier les grandes fonctions managériales
 - Se positionner comme manager
 - Connaître ses atouts et ses axes de développement
2. Organiser le travail
 - Savoir gérer temps et priorités
 - Répartir le travail et fixer des objectifs
 - Responsabiliser ses collaborateurs en fonction de leur stade d'autonomie
3. Communiquer
 - Adapter sa communication en fonction de son interlocuteur et des situations
 - Connaître et utiliser des outils de communication interpersonnelle
 - Animer une réunion d'équipe
 - Mener un entretien individuel de motivation
 - Mener un entretien individuel de recadrage
4. Coopérer
 - Anticiper et résoudre les conflits
 - Contrôler et reconnaître son équipe
 - Faciliter les changements
 - Rechercher l'engagement

Modalités d'accès

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique

La démarche d'apprentissage intègre:

- Un carnet de route stagiaire, support pédagogique des acquis de formation,
- un travail à partir des situations concrètes apportées et vécues par les participants,
- des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations,
- des expérimentations en groupe et en individuel pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques,
- une régulation permanente des échanges avec le formateur afin d'ancrer les nouvelles pratiques.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises.

Accès PSH (*): L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Adopter les bonnes pratiques managériales pour la qualité de vie au travail

Code 2 PGM MANAGERQVT

14 heures
4500 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Développer des comportements permettant de réduire l'émergence de risques psycho-sociaux et de facteurs de stress,
Favoriser une culture de qualité de vie au travail au sein de l'organisation.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les managers souhaitant mettre en place un plan d'actions pour promouvoir la qualité de vie au travail de leurs équipes.

Pré-requis

Avoir réfléchi à sa propre définition de la Qualité de vie au travail et aux pratiques managériales qui peuvent l'encourager,
Avoir réfléchi à sa pratique de manager et notamment d'avoir identifié des expériences réussies dans le développement du bien-être professionnel de ses collaborateurs et les compétences clés développées,
Avoir identifié des expériences difficiles en terme de risques psycho-sociaux et les questionnements associés.

Programme:

1. Comprendre les risques psycho-sociaux
 - Enjeux et définitions
 - Facteurs de risques
 - Diagnostic et analyse
2. Connaître ce qu'est la prévention
 - Les niveaux de prévention
 - Le rôle des acteurs de la prévention
3. Les piliers de la qualité de vie au travail
 - L'organisation du travail
 - Les relations interpersonnelles
 - La gestion RH
 - Le développement des personnes
 - La reconnaissance
 - L'environnement de travail
 - Les projets de changement
 - La conciliation vie personnelle/vie professionnelle
4. Les leviers d'action du manager
 - Le rôle du manager
 - Elaborer un plan d'actions à 3 niveaux

Modalités d'accès:

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique:

Le programme proposé s'accompagne d'une phase de préparation menée en amont par chaque participant sur ses attentes en lien avec la problématique.
Les méthodes pédagogiques employées intègrent:
- des éclairages théoriques,
- des retours d'expériences et des actualités sur le sujet,
- des outils méthodologiques et des grilles d'analyse pour permettre aux participants de construire des plans d'actions de prévention,
- un travail à partir des expériences concrètes vécues par les participants et de leurs attentes vis à vis de la formation.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Développement managérial: Réussir son évolution professionnelle managériale

Code 3 PGM MANAGEREVOL

21 heures
6500 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 5 participants

Objectifs

Clarifier l'orientation du projet professionnel managérial,
Définir un plan d'actions de développement des compétences,
Se donner les moyens de le réaliser.
Ce programme contribue à développer l'employabilité des managers, quel que soit leur niveau d'expérience et à réussir leur future mobilité.

Public concerné

Cette formation s'adresse à toute personne en évolution professionnelle à court ou moyen terme, souhaitant mener une réflexion sur son parcours de manager et son projet professionnel.

Pré-requis

Avoir réfléchi à son parcours de manager, identifié des expériences réussies et les compétences clés développées,
Avoir identifié des expériences managériales difficiles, se questionner sur des choix d'évolution à venir
Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme

1. Réaliser un bilan de son parcours professionnel
 - Raconter l'histoire de ses expériences
 - Identifier et savoir exprimer ses réussites et ses échecs
 - Reconnaître ses apprentissages de manager
2. Mieux se connaître
 - Identifier ses valeurs
 - Ses principales compétences
 - Ses caractéristiques personnelles
 - Ses ancrs de carrière
3. Orienter son projet, construire son identité professionnelle
 - Connaître ses motivations
 - Se projeter vers un changement réussi
4. Consolider son évolution professionnelle
 - Dresser son profil de développement
 - Définir les apprentissages nécessaires
 - Valider la cohérence globale de son projet
5. Agir
 - Remettre à jour son CV
 - Savoir se présenter
 - Connaître les bonnes pratiques des réseaux
 - Construire et s'appuyer sur son réseau professionnel
 - Formaliser son plan d'actions de développement

Modalités d'accès

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique

Une phase de préparation menée en amont par chaque participant sur son parcours professionnel, en reprenant par exemple un bilan de compétences réalisé précédemment, en rédigeant une version actualisée de son CV. En formation: un travail à partir des expériences concrètes vécues par les participants en matière de mobilité, des apports sur les différents « niveaux » de management et les compétences associées, des outils méthodologiques et des grilles d'analyse pour construire et formaliser les projets professionnels, développer son employabilité, un accompagnement personnalisé pour permettre à chacun de progresser en fonction de ses besoins.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Développement managérial: Développer des compétences de direction

Code 4 PGM MANAGERDIR

21 heures
6500 € HT/en individuel
Présentiel ou distanciel

Objectifs

Développer des compétences de direction, managériales et stratégiques, favorisant le changement, la coopération et la transversalité au sein d'organisations à fort enjeu,

Savoir se positionner en responsabilités de direction d'établissement ou de structure.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout manager, ayant déjà une responsabilité d'encadrement, en mouvement vers un poste de direction stratégique.

Pré-requis

Avoir réfléchi à sa pratique de manager et sa posture en responsabilité, notamment avoir identifié des expériences réussies et les compétences clés développées,

Avoir identifié des expériences difficiles et des compétences à acquérir. Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme

1. Diagnostiquer son rôle et ses missions
 - Identifier les grandes fonctions attendues dans son poste
 - Se positionner comme directeur/directrice
 - Connaître ses atouts et ses axes de développement
2. Organiser le travail selon son positionnement
 - Savoir gérer temps et priorités
 - Définir et partager la stratégie, fixer des objectifs
 - Responsabiliser et trouver des appuis
3. Communiquer
 - Reconnaître les situations à fort enjeu et se positionner
 - Ajuster sa communication en fonction de son interlocuteur et des situations
 - Maîtriser les outils de communication interpersonnelle
4. Coopérer
 - Anticiper et résoudre les conflits
 - Identifier les forces en présence
 - Connaître la stratégie des parties prenantes et interagir
 - Faciliter les changements
 - Rechercher l'engagement

Modalités d'accès:

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique:

La démarche pédagogique intègre:

- La situation unique de chaque nouveau/nouvelle directeur/ directrice dans son environnement professionnel et en fonction de son histoire professionnelle
- un travail à partir des situations concrètes apportées et vécues par les participants
- des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations
- des expérimentations pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Développement managérial: Améliorer son efficacité organisationnelle et son impact relationnel

Code 5 PGM MANAGEREFF

21 heures
6500 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Développer l'efficacité professionnelle des cadres dans l'exercice de leurs responsabilités ou dans l'atteinte d'objectifs de changement,
Contribuer au développement de leur employabilité.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tous les cadres désireux de développer leur leadership, leur efficacité organisationnelle, et leur impact relationnel.

Pré-requis

Avoir réfléchi à sa propre définition de l'efficacité au travail, du leadership, et aux pratiques managériales qui peuvent l'encourager,
Avoir réfléchi à sa pratique de manager et notamment d'avoir identifié des expériences réussies et les compétences clés développées (relationnelles et organisationnelles)
Avoir identifié des expériences difficiles les compétences à acquérir
Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme:

1. Clarifier ses objectifs de développement au sein de l'organisation
 - Diagnostiquer la situation de son efficacité organisationnelle et de son impact relationnel
 - Explorer ses motivations
 - Identifier des axes de développement
2. Identifier ses ressources
 - Aligner ses valeurs et ses comportements
 - Connaître ses points d'appui, talents et potentiels
 - Connaître ses limites et ses freins
3. Appréhender le changement et en être acteur
 - Comprendre les mécanismes du changement individuel, managérial et organisationnel
 - Reconnaître les résistances au changement
 - Définir sa zone d'impact et son pouvoir d'actions
 - Interagir avec empathie et assertivité
4. Décider d'un plan d'actions
 - Appliquer ses stratégies de réussite
 - Se fixer des objectifs cohérents
5. Suivre et pérenniser les progrès
 - Expérimenter
 - Mesurer les effets
 - Réaliser des ancrages

Modalités d'accès:

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique

La démarche d'apprentissage intègre:

- Un carnet de route stagiaire, support pédagogique des acquis de formation,
- un travail à partir des situations concrètes apportées et vécues par les participants,
- des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations,
- des expérimentations en groupe et en individuel pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques,
- une régulation permanente des échanges avec le formateur afin d'ancrer les nouvelles pratiques.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

NOS FORMATIONS

« COHÉSION »

«Si vous voulez construire un navire, n'encouragez pas les gens à ramasser du bois et ne leur assignez pas de tâches ni de travail, mais apprenez-leur plutôt à aspirer à l'immensité sans fin de la mer.» – Antoine de Saint-Exupery

Développer des compétences de coopération

Code 6 PGM CODEV

28 heures
7000 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Développer des compétences relationnelles favorisant coopération et transversalité au sein de l'organisation,
Faciliter un changement de culture des pratiques de coopération.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout manager ou responsable d'activités, désireux d'apprendre de nouveaux modes de fonctionnement relationnel. Groupe constitué de participants de même « groupe/niveau » managérial.

Pré-requis

Avoir réfléchi à sa pratique en management coopératif et notamment d'avoir identifié des expériences réussies et les compétences clés développées,
Avoir identifié des expériences difficiles les compétences à acquérir.
Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme

1. Comprendre le rôle de la dynamique collective
 - Les principes de la communication interpersonnelle constructive
 - Le groupe comme moteur de l'innovation
2. Explorer une situation complexe
 - Savoir questionner
 - La contextualisation
 - Clarifier ses objectifs
 - Les pièges à éviter
3. Les situations relationnelles difficiles
 - Gérer la complexité au sein de l'organisation
 - Piloter des changements difficiles, faire face à des résistances
 - Détecter et réagir aux situations de souffrance au travail
4. Communiquer et contribuer
 - L'assertivité
 - Les techniques comportementales
 - Le feedback et la reconnaissance
 - Se préparer pour l'action
 - Rechercher l'engagement

Modalités d'accès

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, un groupe homogène sera constitué, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique

Le programme proposé repose sur

- l'interactivité avec le groupe, une méthodologie rigoureuse et créative, le respect de la confidentialité des échanges, un travail à partir de situations concrètes apportées et vécues par les participants,
- des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations,
- des expérimentations et des débriefings en groupes pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques, une régulation permanente des échanges du groupe afin d'ancrer les nouvelles pratiques de coopération.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et évaluations des connaissances acquises

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Développer la dynamique d'équipe et renforcer sa cohésion

Code 9 PGM DEVCOLL

7 à 14 heures
De 2500 à 4500 € HT/session
entreprise
Présentiel

Objectifs

Donner aux membres d'une équipe les clés pour mieux se connaître individuellement et collectivement, mieux se comprendre, Créer une dynamique de travail en équipe basé sur les complémentarités et les atouts de chacun.

Public concerné

Cette formation s'adresse à toute équipe et son responsable, désireux de développer une dynamique collective constructive, quel que soit son stade de développement.

Pré-requis

Dans le cas de session basée sur l'inventaire des types de personnalités, chaque participant est informé du questionnaire qu'il sera amené à réaliser (type de personnalités), il accepte de réaliser son autodiagnostic soit en amont soit en groupe et accepte de le partager avec le groupe (dans le cas contraire, il sera observateur).

Programme

1. Comprendre les types de personnalités et leurs interactions
 - Découvrir les différentes composantes des types de personnalités (modèle MBTI issu des travaux de Jung)
 - Identifier les caractéristiques de son type de personnalité
 - Reconnaître ses forces
 - Découvrir les différents types de personnalités qui composent l'équipe (points communs, divergences)
2. Contribuer à un travail collectif
 - Identifier ses propres réactions face au changement et comprendre les différentes approches face au changement en fonction du type de personnalité
 - Analyser une situation de travail en utilisant les différentes composantes des types de personnalités
 - Savoir prendre une décision en groupe sur la base des complémentarités
3. Communiquer efficacement
 - Connaître les styles de communication adaptés aux différents types de personnalité
 - S'entraîner à communiquer autrement : adapter son argumentaire au style de son interlocuteur

Modalités d'accès

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique

Le programme proposé repose sur l'interactivité avec le groupe, une méthodologie rigoureuse et créative et le respect de la confidentialité des échanges, un travail à partir des situations concrètes apportées et vécues par les participants, des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations (le modèle MBTI sera utilisé), des expérimentations et des débriefings en groupes pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques, une régulation permanente des échanges du groupe afin d'ancrer les nouvelles pratiques de coopération.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Comprendre la dynamique des conflits et les prévenir

Code 10 PGM DEVPREV

14 heures
4500 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Eclairer la compréhension des mécanismes conflictuels
Développer des compétences relationnelles pour savoir prévenir les situations de conflits et savoir apporter des réponses adaptées aux organisations.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout responsable d'activités, cadres, RH, managers, désireux d'apprendre à prévenir et apaiser les situations de conflits.

Pré-requis

Avoir réfléchi à son rôle en matière de prévention des conflits, des risques psycho-sociaux et d'amélioration du climat social.
Avoir réfléchi à sa pratique dans ce domaine et notamment d'avoir identifié des expériences réussies et les compétences clés développées, avoir identifié des expériences difficiles les compétences à acquérir.
Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme

1. Comprendre la mécanique du conflit
 - Identifier les différences entre problème et conflit
 - Cerner la dimension émotionnelle
 - Comprendre le processus d'escalade
2. Les raisons sous-jacentes des conflits
 - Aborder les situations de conflits
 - Les systèmes sociaux face aux conflits
 - Comprendre et utiliser la communication assertive et empathique
 - Connaître les outils au service du management
3. Communiquer et contribuer
 - L'assertivité
 - Les techniques comportementales
 - Le feedback et la reconnaissance
 - Se préparer pour l'action
 - Rechercher l'engagement

Modalités d'accès

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités

Approche pédagogique

Le programme proposé repose sur

- l'interactivité avec le groupe, une méthodologie rigoureuse et créative, le respect de la confidentialité des échanges, un travail à partir de situations concrètes apportées et vécues par les participants,
- des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations,
- des expérimentations et des débriefings en groupes pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques, une régulation permanente des échanges du groupe afin d'ancrer les nouvelles pratiques de coopération.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Développer sa communication interpersonnelle

Code 12 PGM COMMINT

21heures
6500€ HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Développer des compétences relationnelles de communication interpersonnelle, éclairer la compréhension des mécanismes conflictuels, et renforcer les compétences relationnelles pour savoir les prévenir et leur apporter des réponses adaptées aux organisations

<p>Public concerné</p> <p>Cette formation s'adresse à toute personne désireuse d'apprendre à être plus assertive, à mieux gérer son impact relationnel.</p>	<p>Pré-requis</p> <p>Pas de prérequis</p>
<p>Programme</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer n'est pas informer <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et utiliser des outils de communication interpersonnelle • Adapter sa communication en fonction de son interlocuteur et des situations 2. Identifier ses ressources pour bien communiquer <ul style="list-style-type: none"> • Aligner ses valeurs et ses comportements • Connaître ses points d'appui, talents et potentiels • Reconnaître le rôle des limites 3. Comprendre les problèmes de communication <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différences entre problème et conflit • Cerner la dimension émotionnelle • Comprendre le processus d'escalade et identifier les émotions en jeu 4. Contribuer efficacement <ul style="list-style-type: none"> • Prendre du recul et observer • L'assertivité • Les techniques comportementales • Le feedback et la reconnaissance • Se préparer pour l'action 	<p>Modalités d'accès</p> <p>Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités</p> <p>Approche pédagogique</p> <p>Le programme proposé repose sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'interactivité avec le groupe, une méthodologie rigoureuse et créative, le respect de la confidentialité des échanges, un travail à partir de situations concrètes apportées et vécues par les participants, - des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations, - des expérimentations et des débriefings en groupes pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques, une régulation permanente des échanges du groupe afin d'ancrer les nouvelles pratiques de coopération. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises</p> <p>Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.</p>

Développer ses compétences en accompagnement du changement

Code 8 PGM DEVCHANG

28 heures
7000 € HT/session entreprise
Présentiel ou distanciel
Groupe jusqu'à 8 participants

Objectifs

Développer des compétences relationnelles favorisant le changement, la coopération et transversalité au sein d'organisations complexes,
Faire évoluer les individus, les équipes et les organisations pour gagner en efficacité.

Public concerné

Cette formation s'adresse à tout cadre impliqué dans l'accompagnement du changement, désireux d'apprendre et de progresser dans sa pratique.

Pré-requis

Le programme proposé est adapté pour toute personne en situation de management, ou de contribution à un projet transverse ou d'accompagnement d'un changement individuel, collectif ou organisationnel. Cette évaluation sera complétée par un entretien préalable avec le prescripteur et/ou le formateur, qui validera l'inscription en formation.

Programme

1. Comprendre le rôle de la dynamique collective
 - Les principes de la communication interpersonnelle constructive
 - Le groupe comme moteur de l'innovation
2. Explorer une situation relationnelle en groupe de pairs
 - Savoir questionner
 - La contextualisation
 - Clarifier ses objectifs
 - Les pièges à éviter
3. Trouver des ressources pour faire face autrement aux situations d'accompagnement difficiles
 - Gérer la complexité au sein de l'organisation, d'un groupe
 - Piloter des changements difficiles, faire face à des résistances
 - Détecter et réagir aux situations de souffrance au travail
4. Accompagner et responsabiliser
 - L'assertivité
 - Les techniques comportementales
 - Le feedback et la reconnaissance
 - Se préparer pour l'action
 - Rechercher l'engagement

Modalités d'accès

Après une évaluation des besoins et des niveaux des stagiaires, une adaptation du programme peut être proposée dans un délai de 10 à 15 jours pour une réalisation dans un délai d'un mois selon disponibilités.

Approche pédagogique

Le programme proposé repose sur l'interactivité avec le groupe, une méthodologie rigoureuse et créative, le respect de la confidentialité des échanges, un travail à partir des situations concrètes apportées et vécues par les participants, des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères, et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations, des expérimentations et des débriefings en groupes pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente de nouvelles compétences et l'évolution durable des pratiques, une régulation permanente des échanges du groupe afin d'ancrer les nouvelles pratiques de coopération.

Modalités d'évaluation:

Auto-évaluation de fin de stage et quizz d'évaluations des connaissances acquises.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Porteur de projet : « Développer des compétences entrepreneuriales »

Code 7 PGM PROJPRODEF

20 heures
Individuel/ Distanciel

Objectifs

Les actions de formation dispensées pour les créateurs / repreneurs d'entreprise ont pour objet l'acquisition de compétences entrepreneuriales, liées à l'exercice de la fonction de chef d'entreprise, concourant au démarrage, à la mise en oeuvre et au développement du projet de création ou de reprise d'une entreprise et à la pérennisation de son activité.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux créateurs / repreneurs d'entreprise qui ont un projet entrepreneurial défini, et souhaitent développer leurs compétences et savoir-être pour y parvenir.

Pré-requis

Pour que le bénéficiaire soit éligible à l'utilisation de son CPF pour cette action de formation, il est lui demandé de remplir une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une action « Accompagnement à la création / reprise d'entreprise » et de la remettre à l'organisme.
L'admission en formation ne sera validée qu'après entretien avec le bénéficiaire et réception de l'attestation sur l'honneur.

Programme

1. Consolider le bilan de son parcours professionnel
 - Ses expériences
 - Ses réussites et ses échecs
 - Ses apprentissages
 - Sa connaissance de l'entrepreneuriat
2. Se connaître et se raconter
 - Identifier ses valeurs
 - Ses principales compétences
 - Ses caractéristiques personnelles, son profil de personnalité
 - Ses contraintes et leurs impacts
 - Ses talents et leurs opportunités
 - Ses critères de décision et de satisfaction
 - Sa vision et son modèle de l'entrepreneur
3. Consolider son projet professionnel de création
 - Ses motivations
 - L'identité du projet et l'état des lieux
 - Construire son business plan en utilisant son réseau
 - Définir les apprentissages et les conditions de réalisation et de réussite
 - Valider la cohérence globale de son projet
4. Décider et agir
 - Mettre à jour son business plan
 - Formaliser son plan d'actions de création
 - Se mettre en action pour le réaliser

Modalités d'accès

Un travail préalable d'identification de ses compétences est demandé au bénéficiaire. Ensuite l'organisme de formation s'engage à répondre à la demande de formation (avis favorable ou non favorable pour la formation délivrée) dans un délai d'un mois.

Approche pédagogique

- des apports théoriques et méthodologiques pour donner des points de repères (fiche métier du chef d'entreprise, compétences, savoir faire et savoir être), et des grilles de lecture permettant d'analyser et de réagir aux situations
- un travail à partir des situations concrètes apportées et vécues
- des expérimentations et des débriefings pour faire le lien entre apports théoriques et cas rencontrés et pour favoriser l'acquisition consciente et durable de nouvelles compétences

Modalités d'évaluation:

Quizz d'évaluation des connaissances et des compétences en lien avec les objectifs identifiés au démarrage. Bilan de fin de parcours pédagogique. Entretien de suivi à 6 mois proposé.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

NOS ACCOMPAGNEMENTS « BILAN DE COMPÉTENCES »

« Si les gens savaient à quel point j'ai travaillé pour développer ce talent, ils ne s'étonneraient plus. » Michel-Ange

Bilan de compétences

Code 11 PGM BDC

24 heures
2500 € HT en CPF
Individuel
Distanciel

Objectifs

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
Utiliser ses atouts pour accéder à un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Public concerné

Toute personne en évolution professionnelle, souhaitant mener une réflexion sur son parcours et son projet professionnel.

Pré-requis

Le bilan de compétences est accessible à toute personne active, notamment les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi, les salariés du secteur public. Un entretien préliminaire au bilan de compétences permet de présenter le contenu et les modalités du bilan de compétences au potentiel bénéficiaire, de définir et d'analyser la nature de ses besoins, de valider l'adéquation entre ses besoins et le bilan et de confirmer son engagement dans la démarche.

Programme

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire habilité.

1. Une phase préliminaire de diagnostic pour
 - Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
 - Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
 - Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.
2. Une phase d'investigation pour
 - Construire son projet professionnel, en vérifier la pertinence,
 - Ou élaborer une ou plusieurs alternatives.
3. Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, pour:
 - S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
 - Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
 - Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse, entièrement confidentiel, qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Modalités et conditions d'accès et de déroulement

Les bilans de compétences sont éligibles au compte personnel de formation (CPF).

Lorsque le salarié mobilise son CPF pour un bilan réalisé hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé. Lorsque le salarié mobilise son CPF pour un bilan en tout ou partie, pendant le temps de travail, il doit demander l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au compte personnel de formation. Dans le cadre du plan de développement des compétences (salariés) ou d'un congé de reclassement, le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du salarié. Il fait l'objet d'une convention tripartite signée par le salarié, l'employeur et l'organisme prestataire de bilan. La convention précise les objectifs, le contenu, les moyens, la durée et la période de réalisation, et les modalités de réalisation, les modalités de remise des résultats détaillés et du document de synthèse ainsi que le prix et les modalités de règlement du bilan. Le salarié dispose d'un délai de 10 jours pour faire connaître son acceptation en restituant la convention qu'il aura signée.

Lors de l'entretien préliminaire, les modalités de déroulement (nb de rdv, fréquence, tests ..) sont précisées.

Accès PSH: L'ensemble de la formation peut être suivie à distance, un entretien personnalisé confidentiel fixant les meilleures conditions d'accès est prévu.

Pour en savoir plus,
et obtenir votre devis personnalisé

Contactez-nous !

**Contact pédagogique, administratif
et référent handicap:**

nathaliecortial@codicea.fr

Tel + 33 6 86 20 70 59

À bientôt

